

Appel
à contribution

Retour avant le 23 mars 2020

ENQUÊTE SUR LES ACTIONS PROMETTEUSES DE PROMOTION DE LA SANTE REALISEES DANS LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES MEDICO-SOCIAUX DANS LE CHAMP DU HANDICAP

Dans le cadre du projet « Développer la promotion de la santé chez les personnes en situation de handicap » soutenu par Santé publique France, la Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes) lance une enquête pour recenser les démarches de promotion de la santé prometteuses, visant l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap. Elle a pour but d'identifier les facteurs de réussite des projets adaptés au public dans le secteur médico-social et de renforcer les connaissances des acteurs et des décideurs en santé publique.

Nous vous invitons à participer à cette enquête, si votre projet :

- est porté et mis en œuvre par ou dans un établissement ou service médico-social (ESMS),
- à plus d'un an d'existence et date de moins de 4 ans (après 2015) (*les actions ponctuelles ou de moins d'un an n'entrent pas dans le cadre de l'enquête*),
- est destiné à promouvoir la santé,
- est inscrit dans le projet d'établissement ou de service,
- est mené « dans et/ou hors les murs » (*possibilité d'inclusion dans le milieu ordinaire*).

ENQUÊTE SUR LES ACTIONS PROMETTEUSES EN 4 ÉTAPES

- 1 Identifier les projets et recueillir les informations
- 2 Analyser les informations et sélectionner les projets
- 3 Approfondir l'analyse de votre projet avec vous dans un entretien
- 4 Valoriser votre projet

1 IDENTIFIER LES PROJETS ET RECUEILLIR LES INFORMATIONS

Le présent questionnaire, se divise en deux parties. Nous vous demandons d'abord de nous fournir quelques éléments clés afin de mieux connaître votre projet, ensuite, de préciser en quoi votre projet répond aux critères d'une action prometteuse.

Environ 15-20 minutes sont nécessaires pour répondre au questionnaire.

2 ANALYSER LES INFORMATIONS ET SELECTIONNER LES PROJETS

Chaque projet déposé dans l'enquête en ligne sera examiné afin de vérifier s'il répond aux critères des actions de santé «prometteuses»¹.

3 APPROFONDIR L'ANALYSE DE VOTRE PROJET AVEC VOUS DANS UN ENTRETIEN

Les membres du réseau de la Fnes recontacteront ensuite les porteurs des projets afin d'approfondir les informations recueillies par un entretien qui se déroulera au printemps (avril-mai 2020).

4 VALORISER VOTRE PROJET

Selon leurs caractéristiques et les possibilités, et avec l'accord des porteurs, ces projets pourront faire l'objet d'une valorisation dans des bases de données d'actions nationales telles que OscarSanté, le portail d'Interventions probantes ou prometteuses en prévention et promotion de la santé (Santé publique France), Inspir'action (Fabrique Territoire Santé) et/ou dans les bases régionales.

¹ Critères des actions prometteuses, Agence de Santé publique du Canada : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/rapports-publications/promotion-sante-prevention-maladies-chroniques-canada-recherche-politiques-pratiques/vol-37-no-11-2017/elaboration-criteres-definissant-pratiques-prometteuses-promotion-sante-preventions-maladies.html>